



Syndicat de l'environnement,
la forêt et l'agriculture

Départ du directeur général de l'ONF

Comment une alerte pour la santé des personnels débouche sur des mesures fortes

Analyse et explications EFA-CGC

Nous venons d'être informés officiellement que [M. Bertrand MUNCH a été démis de ses fonctions de directeur général de l'ONF](#). En marge du communiqué officiel, EFA-CGC tenait à revenir sur la séquence qui a mené à ce départ, en fournissant à tous les personnels de l'ONF nos explications.

En effet, cette décision intervient **à la suite d'une alerte déposée par EFA-CGC** en Comité technique du ministère chargé de la forêt, grâce à l'intervention auprès de notre syndicat de quelques cadres supérieurs très inquiets de la situation. Elle portait sur un niveau particulièrement préoccupant de risques psychosociaux au siège de l'ONF. Suivie en direct auprès des tutelles, l'alerte a mené à un audit à la Direction générale, pour lequel EFA-CGC avait vivement invité les agents concernés à témoigner. Il aura pourtant fallu de longs mois, et même des révélations dans la presse, avant que l'alerte initiale ne soit traitée à sa juste mesure.

Suite à vos alertes, EFA-CGC a pris toutes ses responsabilités dans ce processus, comme vous pourrez le lire dans notre analyse complète ci-dessous.

Signes avant-coureurs

Avant même la nomination de Bertrand Munch à la tête de l'ONF, EFA-CGC a eu de sérieux doutes sur la pertinence de cette décision :

- L'examen de la candidature par les parlementaires, [sanctionné par un vote majoritairement négatif](#), montrait que ce candidat ne présentait apparemment pas toutes les qualités requises pour fédérer autour de lui dans un contexte difficile pour l'ONF et la forêt française.
- Une lettre anonyme nous est parvenue décrivant un personnage nocif, manipulateur, hypocrite... prêt à démanteler l'ONF sans aucun état d'âme. Le courrier étant anonyme, EFA-CGC ne pouvait pas en tenir compte au moment de sa réception. Il est cependant frappant de **constater après-coup que son contenu édifiant était absolument conforme à ce que nous avons vécu** depuis 2 ans...

Un malaise grandissant

En 2021, EFA-CGC constate à l'occasion des réunions, que plusieurs cadres de direction de l'ONF n'allaient visiblement pas très bien. Nous avons été témoins, lors de réunions officielles, de remarques désobligeantes de la part du DG vis-à-vis de certains cadres. **Visiblement plusieurs directeurs étaient « sous pression ».**

Dans les services du siège, déjà depuis longtemps en proie à des difficultés, **les situations qui nous remontaient étaient de plus en plus tendues, voire délétères**, par un effet de « ruissellement » malheureusement assez courant. Certains cadres de l'ONF commencent alors à faire savoir, discrètement, qu'il y a un problème, depuis la plus haute fonction de l'établissement.

En parallèle, en tant que représentants du personnel, nous ne pouvons que constater **le manque d'engagement de notre Directeur général pour sauver l'établissement** : aucune forme d'action visible de sa part pour obtenir des postes supplémentaires, des moyens financiers, des engagements de l'Etat. Au contraire, le DG assurait qu'il allait supprimer des postes comme partout ailleurs dans la fonction publique, filialiser à tour de bras... et que tout irait bien !

Bref, après avoir bataillé pendant des années pour voir partir son prédécesseur, Christian Dubreuil, qui avait causé tant de torts à l'ONF et à ses personnels, il semblait que nous ayons affaire une nouvelle fois à une personnalité complexe. C'est alors que nous avons été destinataires d'un document qui allait achever de nous convaincre qu'il fallait agir très vite.

Alerte du Médecin de prévention

En octobre 2021, EFA-CGC est destinataire, de manière officieuse, d'une copie d'**une alerte du médecin de prévention du siège**. Datant du printemps 2021, cette alerte fait état d'une situation très grave pour la santé de plusieurs cadres supérieurs de l'ONF au niveau du comité de direction. La personnalité du DG et ses méthodes managériales y sont clairement mises en cause. Son manque d'intérêt et de compétence pour le métier ressort également des témoignages de cadres, rapportés par le médecin.

Bien avant cela, EFA-CGC ne se faisait plus d'illusion sur l'engagement du DG au service des valeurs qui sont les nôtres (*défense des personnels et notamment de leur santé et conditions de travail, protection du patrimoine forestier public et mise en œuvre d'une politique forestière nationale ambitieuse*). Mais à la lecture de ce document, les membres du bureau EFA-CGC ont été sidérés. **Cela allait visiblement beaucoup plus loin que ce à quoi nous nous attendions.**

Les informations dont nous disposons à ce stade laissent entendre que cette alerte était remontée au niveau du Ministère de l'Agriculture. Elle semblait avoir été traitée en interne à l'ONF, sans réelles mesures efficaces. En bref, une alerte étouffée... En effet, **comment une telle alerte pouvait-elle être traitée sous l'autorité de celui qui était nommé visé ?**

Entre temps, le Contrat Etat-ONF a été adopté de justesse au CA de juillet, avec son lot de contradictions et de réductions des moyens : le DG avait réussi à faire passer ce projet malgré l'opposition de tous les partenaires de l'ONF.

Le DG toujours en fonction, l'alerte semble enterrée. **Mais le niveau d'inquiétude était croissant au sein du siège de l'ONF.** Raison pour laquelle, plusieurs mois après, ce courrier d'alerte nous a été transmis.

Mobilisation d'EFA-CGC

Une fois informés d'une alerte de cette ampleur, il était inconcevable pour EFA-CGC de rester les bras ballants : **il fallait agir pour s'assurer que la situation évolue rapidement.** Les termes étaient suffisamment inquiétants pour que l'on puisse craindre qu'un drame humain ne survienne au siège à cause de la situation dénoncée dans le courrier d'alerte. EFA-CGC voulait éviter cela à tout prix. Notre responsabilité morale, vis-à-vis de la santé des personnels, était engagée.

Le caractère « officieux » de cette transmission empêchait toute action juridique, la manière dont le document nous avait été transmis pouvant mettre en porte-à-faux nos sources. Pour autant, la fiabilité du document ne faisait aucun doute. En cherchant le témoignage de plusieurs cadres de l'ONF, deux faits semblaient absolument clairs pour EFA-CGC, et nécessitaient des décisions politiques et managériales drastiques :

- la situation délétère au siège de l'ONF et le niveau de risque psychosocial élevé, à tous les niveaux de la hiérarchie : **cela mettait en danger la santé physique et mentale de nombreux personnels ;**
- la légitimité des décisions et de la stratégie émanant du DG n'était plus reconnue de la part de nombreux cadres supérieurs (en plus de l'hostilité des parties prenantes au CA) : **cela mettait en péril le fonctionnement de l'établissement.**

Une alerte auprès du Comité technique du ministère

Puisque le secrétariat général du MAA semblait avoir été partie prenante dans ce dossier, il fallait réactiver l'alerte d'une manière ou d'une autre pour que les tutelles prennent la mesure du problème et assument leurs responsabilités.

Dans le cadre de notre représentativité au MAA avec l'Alliance du Trèfle, **la secrétaire générale d'EFA-CGC a porté le dossier officiellement au Comité technique ministériel** de novembre 2021 en posant une « question diverse » ([lien CR CTM](#)). La rédaction de la question est suffisamment vague pour ne pas mettre en danger nos sources, mais assez explicite pour que les personnes déjà au courant du dossier comprennent que nous avons une connaissance approfondie de la situation.

La secrétaire générale nous a proposé un rendez-vous bilatéral pour évoquer le sujet avec nous, rendez-vous au cours duquel, **grâce au témoignage direct ou indirect de plusieurs cadres de l'ONF**, nous avons pu faire prendre conscience au ministère de la gravité de la situation, et de sa responsabilité en cas d'inaction.

Un audit au siège comme première réponse

Suite à cette alerte d'EFA-CGC, la secrétaire générale du MAA a déclenché une mission d'enquête administrative des IGAPS. Cet **audit du siège de l'ONF** se concentre sur le fonctionnement du CODIR, qui était l'élément cité dans l'alerte initiale.

L'audit a été réalisé en décembre et janvier derniers, le rapport étant rendu le 15 janvier au MAA. Bien entendu, le contenu même du rapport est confidentiel, les personnels de l'ONF ne pouvant témoigner ouvertement qu'en échange d'une garantie d'anonymat. EFA-CGC, en tant qu'organisation syndicale à l'origine de cet audit, a été entendu également. **Nous avons pu porter auprès des inspecteurs tous nos constats**, et leur rapporter les témoignages que nous avons pu recueillir nous-mêmes.

Nous avons la conviction que le contenu de ce rapport confirme toutes les informations dont nous avons pu avoir écho : désintérêt voire incompétence du DG sur les questions techniques centrales pour l'établissement, méthodes managériales mettant en danger la santé de certains directeurs et, par ricochet, mettant en péril l'ensemble du siège, voire de l'établissement.

Une décision qui tarde

Depuis le 15 janvier, malgré nos relances, nous n'avons eu de la part du ministère aucune nouvelle du rapport des IGAPS, que ce soit sur ses conclusions, ses préconisations, ou les suites que le MAA comptait y donner.

Dans le même temps, la situation ne semblait pas s'arranger. Un journaliste, ayant visiblement accès à des informations semblables aux nôtres, a fait sortir dans la presse numérique plusieurs articles sur la situation à l'ONF, dont un article très fort sur la maltraitance managériale, **qui expose publiquement les informations que nous avons déjà remontées au ministère**. EFA-CGC n'a en aucune manière participé à ces fuites dans la presse, mais les informations sont totalement concordantes.

En parallèle, des élus nationaux, eux aussi alertés, ont interrogé les ministères sur la situation à l'ONF, et sur les suites données à l'audit des IGAPS.

Il aura donc fallu plus de 2 mois et des efforts convergents, pour que ce rapport soit suivi d'effet. EFA-CGC se félicite que l'issue soit celle qui nous paraissait dès le départ évidente, comme préalable nécessaire à toute amélioration des choses. **Nous sommes néanmoins inquiets du temps que cela aura pris**, et de l'énergie qu'il a fallu déployer pour obtenir cette décision : cela nous interroge sur l'importance accordée par le gouvernement à la situation de l'ONF, de ses personnels, et de la forêt française.

Un vent de changement salvateur pour l'ONF ?

Il est désormais crucial que l'Etat change de braquet en termes de politique forestière publique. Tous les éléments sont alignés pour permettre un changement positif pour l'ONF :

- **Les assises de la forêt et du bois**, même si elles n'apportent pas à ce stade toutes les réponses aux questions fondamentales de politique forestière, ont été un temps fort d'échanges dans la filière, avec des propositions de mesures concrètes allant dans le sens d'une prise en compte des réels enjeux de la forêt du XXIème siècle.
- **La nomination d'un nouveau DG à l'ONF**, est l'occasion d'un acte politique fort. Le gouvernement doit confier notre établissement à une personne résolument compétente, faisant preuve à la fois des qualités humaines indispensables pour assurer la cohésion des personnels et les relations avec l'ensemble des partenaires de l'ONF, mais aussi d'un véritable engagement au service d'une politique forestière publique, ambitieuse et respectueuse des valeurs patrimoniales et écologiques qui sont celles des forestiers de l'ONF.
- **Le déménagement du siège de l'ONF sur le nouveau site de Maisons-Alfort**, rassemblant les personnels dans un nouveau cadre plus agréable, est l'occasion de refonder toutes les relations professionnelles de la Direction générale dans une optique humaine, moderne et lumineuse.

Pour que ces espoirs se concrétisent, **il faudra cependant une réelle prise de conscience, doublée d'une volonté forte de la part des tutelles et de la direction**, pour mener un changement pragmatique et bienveillant. **Vous pouvez compter sur la ferme détermination et la vigilance redoublée d'EFA-CGC** : nous veillerons, au sein de l'ONF comme dans les ministères, à la réelle prise en compte des enjeux majeurs pour l'ONF, ses personnels, et la forêt française !

EFA-CGC, à vos côtés pour défendre vos intérêts collectifs et individuels

Au-delà de la situation particulière du départ du DG, la conclusion de ce dossier permet de réaffirmer plusieurs aspects fondamentaux de notre engagement syndical :

- **Il est primordial de formuler les alertes dès que vous êtes témoins** de faits ou d'agissements qui semblent sortir du cadre des relations professionnelles normales (irrespect, harcèlement, humiliation, discrimination) : **sans ces remontées, nous ne pouvons pas agir pour changer les choses** ! Vous pouvez aussi doubler votre alerte par un témoignage auprès du médecin de prévention/du travail, auprès des assistantes sociales et auprès de la hiérarchie. Il faut parfois des remontées émanant de plusieurs canaux pour faire bouger les lignes...
- **L'action syndicale peut, de manière discrète et respectueuse, être suivie d'effets importants**. Nul besoin de discours tonitruants ou agressifs pour être efficaces ! EFA-CGC est un syndicat soucieux de porter des discours respectueux des personnes, tout étant intransigeant pour la défense de nos valeurs, notamment dans les comportements managériaux.
- **Aucun personnel ne peut échapper aux conséquences de ses actes**, qu'il soit employé, cadre intermédiaire ou directeur : chacun doit, à un moment ou un autre, assumer sa responsabilité s'il commet des agissements qui nuisent à la santé de ses collaborateurs. **EFA-CGC restera fermement engagé pour dénoncer toutes les situations** qui menacent directement ou indirectement la santé des personnels de l'ONF.